

**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE
TABLE DU SAMEDI 8 JUIN 2013 au siège de la Ligue à Saint-Denis**

NOM Prénom	Présents	Excusés	Représenté par
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
BEAUSSART Patrick	X		
BENECHIE Jean-Claude		X	
BESSON TALABOT Martine	X		
BOICHEROT Charles -Henry	X		
BRASA Didier	X		
CORNILLON Jean-Claude	X		
CRETOT André	X		
DARRAS Flore		X	
DEMELLE Jean-Paul		X	
DURIEZ Odile	X		
GODEL Raymond	X		
HAMY Claude	X		
JAMES Franck			
KANDIN Catherine	X		
MAHE Bernard	X		
MARCASTEL Claude	X		
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
PARAVY Nathalie	X		
RAY Jacques	X		
RIGAUD Christian	X		
ROUSSEAU Didier	X		
THIVET Sylvie		X	
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier	X		
78. FREYCENET Pierre	X		
91. ALLOUL Daniel	X		
92. POUPIN Virginie		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. GUYOT Christian	X		
95. DECRET Arlette		X	
INVITES			
LAURENT Guy		X	
MOLET Jean-Claude		X	
CTR			
BIBAUT Pascale		X	
JOHNSTON David		X	

SERVICES ADMINISTRATIFS			
LEPOITTEVIN Evenelle	X		
BERNADAT Jacques	X		
CHAOUAT Stéphane		X	

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du PV du Comité Directeur du 10 décembre 2012

O. FOURREAU fait remarquer qu'il faudrait ajouter en annexe du compte rendu du 8 avril, les tarifs qui ont été votés ce jour là.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des votants moins 2 abstentions.

2 – Point financier

- Situation des départements au début juin. Tous les départements ont payés sauf 1.
- Le trésorier présente le budget prévisionnel. Il est demandé un budget plus détaillé concernant la ligne indemnités.

Le budget prévisionnel pour la saison 2013-2014 est adopté par 25 pour, 1 contre, 1 abstention.

- le coût des prestations des JA en national n'a pas été revalorisé depuis plus de 10 ans. La Ligue facture aux clubs 31€ pour la prestation alors qu'elle doit également rembourser les indemnités kilométriques.

La Ligue propose d'augmenter le tarif à 38€ par prestation puisque c'est la ligue qui gère, à la demande des clubs, les JA effectuant des prestations en Nationale en Ile de France.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

- la VGA Saint Maur demande une aide financière pour participer au Bernard jeu national.

La demande est refusée par 17 voix contre, 0 voix pour et 8 abstentions.

Un courrier sera adressé à la VGA pour leur signifier la décision prise.

3- Rapports d'activités des vice-présidents de branche

➤ branche sportive

o la commission sportive :

- La seconde phase est en train de se terminer.

La première phase de la saison 2013-2014 a été envoyée aux clubs. La CSR se réunira le 1^{er} juillet pour élaborer les poules du championnat régional.

Une modification du règlement pour le barrage est en cours d'élaboration.

o la CRA

PROPOSITION DE REGLEMENT RELATIF A LA MUTUALISATION DES JUGES-ARBITRES A PARTIR DE LA SAISON 13-14

Obligations en arbitrage liées aux Championnats

Tout club participant au Championnat de France par équipes à l'échelon régional et national, dans les divisions Prénationale dames et Prénationale à Régionale 2 hommes, doit mettre à la disposition de la Commission Régionale d'Arbitrage le nombre de Juges-Arbitres nécessaire à la réalisation de l'ensemble des prestations (soit un juge-arbitre par équipe dans la limite de 5 équipes devant effectuer un maximum de 7 prestations par saison, ou 3 prestations par phase)

Mention des noms des juge-arbitres

Au début de chaque phase, lors de l'inscription des équipes (formulaire d'engagement), les clubs doivent indiquer à la Ligue, pour chaque équipe, le nom du ou des juges-arbitres proposés.

Mutualisation des juge-arbitrages

Les juge-arbitres mentionnés sur les feuilles d'engagement peuvent appartenir à un autre club à condition que le club auquel est licencié le juge-arbitre ne soit pas en obligation pour son club.

Dans ce cas, une attestation écrite du juge-arbitre faisant clairement état de sa mise à disposition pour une autre association que la sienne et de son engagement à effectuer le nombre de prestations dues par le club en obligation, sera jointe au formulaire d'engagement ou de réengagement.

Prestations non effectuées

En fin de phase, si le nombre de prestations dues par le club en obligation n'est pas atteint, les prestations des arbitres ou juge-arbitres franciliens ayant officiés lors des rencontres de pré-nationale, nationale, Pro A et de Pro B pourront être prises en compte.

Obligation de formation de JA

Les clubs doivent posséder un JA1 par équipe engagée en Championnat de France par équipes, dans les divisions imposées, dans la limite de 5 équipes.

Si tel n'est pas le cas, les clubs devront envoyer en formation de JA1 des personnes afin de respecter leurs obligations.

En cas de non respect, des dispositions ci-dessus, des sanctions sont applicables (cf. le règlement).

Le nombre de prestations devant être effectuées sur une saison est de 1337. Lors de cette saison il y a eu 1127 prestations d'effectuées. 292 prestations ont été effectuées par des JA alors qu'ils n'étaient pas en obligation.

La proposition est adoptée par 24 voix pour, 1 voix contre avec les modifications apportées ci-dessous:

La mutualisation ne sera possible que si les clubs dans lesquels sont licenciés les JA ne sont pas en obligation.

Un courrier type doit être adressé à la ligue et la liste des JA disponibles doit être mise sur le site.

La demande de mutualisation du club doit passer par la ligue.

Malgré la mutualisation, l'obligation de mettre en formation des JA est maintenue.

L'engagement du JA envers le club en demande devra être renouvelé à chaque phase.

Les prestations de PRO A et de PRO B ne seront pas prises en compte mais la CRA pourra intervenir au cas par cas.

Pas de mutualisation pour les équipes évoluant en nationale.

○ statuts et règlements

La commission souhaite modifier l'article 38 du règlement intérieur et suppression du paragraphe 2

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents.

Ces modifications devront être soumises à l'assemblée générale.

➤ **branche communication**

La ligue a décidé de mettre fin au contrat signé avec le prestataire chargé de créer le nouveau site internet. Patrick Beaussart a refait des appels d'offres.

La ligue a fait des essais de streaming lors des interdépartementaux. 35 personnes étaient connectées en moyenne le samedi. Même constat le dimanche. Il s'agit d'une bonne affluence.

La Ligue a diffusé des matches en streaming lors du TNO.

L'affluence constatée sur les réseaux sociaux augmente et nous pouvons constater une montée en puissance depuis le Mondial Ping Tour et les Championnats du Monde.

➤ **branche technique**

○ la détection

Les techniciens sont présents aux Championnats de France ce week-end.

○ le pôle espoirs

Concernant l'effectif, certains jeunes vont quitter le pôle l'année prochaine. Un rajeunissement des effectifs du pôle souhaité. Il faut que la ligue continue à progresser car les autres ligues progressent.

Nomination de Pascale Bibaut à la FFTT. David Johnston a fait acte de candidature pour reprendre la direction du pôle espoirs.

➤ **branche formation**

DEJEPS:

Promotion 2012/2013: 1 certification et demie de réalisée

- Epreuve formation de cadres en mars (8 sur 8 dont 1 au rattrapage)
- Epreuve enseignement : mercredi 5 et 12 juin
- Epreuve entraînement fin juin
- Epreuve projet d'action : 5 réussites, 6 rattrapages (les 3 redoublants du projet sont tous au rattrapage !)

Fin de la formation : lundi 24 juin prochain. Bon groupe cette année, bon état d'esprit.

Remerciement à Fresnes où se déroule l'ensemble des certifications 2012/2013, tests de sélection et positionnement 2013/2014.

Les 13 et 14 juin prochains au CREPS: Tests de sélection pour la promotion 2013/2014:

14 candidats au départ (2 recalés par la DR pour dossier non conforme) dont 4 franciliens: Woliner (Sceaux), Villetard (Maisons Alfort), Scherrer (Igny), Samaraweeva (Les Essarts.)

FORMATION FEDERALE

Formation EF du 6 au 10 mai

15 inscrits + 8 de la Ligue du Centre pour l'examen

Examen EF: 18 candidats reçus sur 23 (12 sur 15 pour les franciliens) cette année. le nombre de candidats est en augmentation cette année (effet CQP?)

CQP

5 dossiers (4 filière traditionnel, 1 en VAE) pour la commission du 14 juin

Beaucoup de demandes de stages pédagogiques (4 en ce moment)

Quelques rappels sur la procédure du stage pédagogique:

- Inscription sur le site de la ligue avec le chèque de 600 euros
- Ensuite soit le stagiaire fait le stage de 35 h sur une action ligue, soit sur son département (je me mets en relation avec le CTD), il signe une feuille d'émargement
- La ligue reverse 400 euros à l'organisateur du stage
- Si le candidat fait à la fois une action ligue et département (ce qui arrive souvent), la ligue reverse à l'organisateur au prorata des 400 euros
- Le stage peut être sous différentes formes : relances ou entraînement au Pôle Espoir IDF, sur le groupe détection IDF, sur les CPS ligue, les CPS départementaux, les Pôles d'été IDF, les stages ou regroupements départementaux, les interdépartementaux.

Réforme filière fédérale

Etienne Guicherd (responsable de la réforme) est venu présenter la réforme lors de la réunion technique du mois de mars

Les principaux changements :

- 2 niveaux au lieu de 3 : Animateur Fédéral remplace ED et ER, même appellation pour l'entraîneur fédéral ; pour les juniors c'est Jeune Animateur Fédéral (même contenu que l'AF mais il est conseillé de faire des formations distinctes car public différent)
- Plus de pratique dans la manière d'apprendre
- Pas d'évaluation sur le 1^{er} stade (avant petite évaluation à l'ER), examen Entraîneur Fédéral qui ne change pas
- Un stage pratique sur chaque formation (12h sur JAF et AF, 13h sur EF)
- 88 heures en tout (ça ne change pas)

La ligue mettra en place le calendrier des formations en suivant la nouvelle réforme

FORMATIONS ARBITRAGE

46 AR, 1 AN, 25 JA1, 10 JA2, 1 JA3

Calendrier des formations arbitrage

La ligue mettra en place des formations arbitrage JA2, JA3. Pour la formation des JA1, la ligue fixera les dates en concertation avec les Comités Départementaux. La Ligue organisera également une formation SPIDD Déconnecté.

DISPOSITIF D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Une réunion des accompagnateurs a eu lieu le 30 mai. Le dispositif sera présenté aux AG des départements s'ils acceptent. Actuellement le dispositif entre dans la phase de transférabilité aux autres ligues (Pays de Loire, Lorraine, Rhône Alpes).

4 - COPREDIF

Néant

5- Interdépartementaux et TNO

Les Interdépartementaux : problème car il n'y a pas eu assez de bénévoles à la buvette. **CHILLY MORANGIS (91)**.

Une réunion avec les CTD et les CTR sera organisée pour affiner le règlement des Interdépartementaux. Robert MEBARKI souligne la bonne attitude d'un jeune du 95 qu'il faudra récompenser lors de l'AG (Barthélémi Maximilien d'Eaubonne). Il sera invité à celle-ci.

Le Président tient à remercier Jacques Bernadat pour l'ensemble du travail fourni sur cette épreuve.

TNO : l'aide de la FFTT concernant les prestations d'arbitre sera accordée si le cahier des charges est respecté.

Le comité directeur, lors d'une réunion précédente a désigné Robert Mebarki pour nommer les arbitres lors du TNO 2013. La préparation de ce tournoi est terminée. Il y aura suffisamment de personnes à la buvette.

6- Mondial Ping Tour

8 étapes se sont déroulées en Ile de France: très belle réussite surtout pour les étapes à l'extérieur malgré les risques de mauvais temps.

Il faut à l'avenir tenter des animations dans des grands lieux de passage en ville (aller vers le non pratiquant plutôt que le contraire).

David en garde de très bons souvenirs sur le plan personnel et un réel plaisir à travailler avec les bénévoles des différentes organisations. Projet qui rassemblait à la fois les bénévoles et les techniciens. Très belle équipe fédérale d'organisation. A refaire

La ligue a conservé le matériel pour le mettre à disposition des clubs s'ils souhaitent organiser des animations.

7- Mérite Régional

Le conseil de l'ordre du mérite régional propose:

Médailles de Bronze : DESGRANGES Pascale de Chelles (77), SELLIEZ Sylvie de Villepinte (93), BICHET Alain du Bourget (93), FOUCHARD Frédéric des Essarts le Roi (78), GREGOIRE Guy de Combs Sénart (77), GUILLARD Jean Pierre de l'AS Russe (75), HITACHE Robert de PSA Aulnay (93), KOSIAK Fabrice d'EPisséenne (92), LEQUEN Jean-François de La Companaise (77), MORE Jean Emmanuel d'Elancourt (78)

Médailles d'Argent : POUPIN Virginie de Châtenay (92), DOUIN Didier d'Ermont Plessis Bouchard (95), GRAILLOT Gérard de Chevilly (94), JOHNSTON David d'EPisséenne (92)

Médailles d'Or: GELLIBERT Luce de Draveil (91), HAZOUARD Jean d'Epinay S/orge (91), MARTIN Gérard de Villiers S/Marne (94)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8- Ordre du jour de l'Assemblée Générale de septembre 2013

Il est décidé de supprimer les rapports d'activité lus au pupitre lors de l'AG mais de les insérer uniquement dans la plaquette.

Un appel à candidature pour le médecin fera fait.

9- informations générales

Les dates des bureaux et des comités directeurs sont précisées car la Ligue était en attente des dates des comités directeurs de la FFTT.

La réunion amicale des arbitres aura lieu le 14 septembre.

Le Président
Bernard MAHE